

CA 2023 – EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



Portail du CS de Deshaies



Rénovation du vestiaire du CSP des
Abymes



Rénovation de la toiture du CPI
de Saint-François

CA 2023 – EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. La section d'investissement est liée au projet du SDIS à moyen et long terme, et contribue à l'accroissement du patrimoine du SDIS.

1- Les dépenses d'investissement

	2022	2023	Variation 2023/2022
16 – Emprunts et dettes assimilés	140 810,42	287 466,61	104%
20 – Immobilisations incorporelles	313 918,89	533 703,92	70%
21 – Immobilisations corporelles	1 501 722,38	3 160 729,85	110%
23 – Immobilisations en cours	512 974,84	305 710,88	-40%
Total des dépenses réelles d'investissement	2 469 426,53	4 287 611,26	74%
Total des dépenses d'ordre	916 626,85	1 154 929,59	26%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 386 053,38	5 442 540,85	61%

Le programme d'équipement concentre l'essentiel des dépenses d'investissement.

Le chapitre 16 est en nette augmentation, et ce, en raison du prêt d'un montant de 5,5 millions contractés auprès de l'AFD cette année. Les dépenses d'ordre s'élèvent à 1 154 929,59 €. Il s'agit de la contrepartie comptable en dépense de la recette de fonctionnement.

CA 2023 – EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement

	2022	2023	Variation 2023/2022
10 – Dotations, fonds divers	244 568,00	3 730 730,10	1425 %
13- Subventions d'investissement reçues	900 000,00	2 319 814,00	158%
16 – Emprunts et dettes assimilés		5 500 000,00	
23- Immobilisations en cours		3 742,85	
Recettes réelles d'investissement	1 144 568,00	11 554 286,95	909%
Recettes d'ordre	2 212 013,01	2 186 336,77	-1,16%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 501 149,01	13 740 623,72	205%

Accusé de réception en préfecture
971-13971001-20240619-Delib241906-05-DE
Date de réception en préfecture : 02/07/2024

Les recettes d'ordre d'investissement s'élèvent à 2 186 336,77 €.
Elles correspondent à l'inscription budgétaire d'ordre consécutive aux dotations et amortissements.

CA 2023 – EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement (suite)

Les dotations fonds divers et réserves (chapitre 10) rassemblent le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour un montant de 312 981,47 €, ainsi que les excédents de fonctionnement capitalisés pour la somme de 3 417 748,63€.

Les subventions d'investissement (chapitre 13) d'un montant de 2 319 814,00€ se décomposent comme suit :
- 172 116,00 € concernent l'avance perçue pour la subvention d'Etat au titre du pacte capacitaire « feux de forêt ».
La liste des moyens opérationnels acquis par le SDIS Guadeloupe est la suivante :

Nom du moyen opérationnel	Montant de la demande de subvention
VLHR	50 000
CCFM	290 000
CCFM	290 000
CCFM	290 000
CCFM	290 000
PC COLONNE	150 000
Montant de la dépense	1 360 000

L'Etat subventionne à hauteur de 60,20% avec un montant de la dépense subventionnable de 819 600,00 € HT.

- 1 900 000,00 € pour la subvention d'équipement du Conseil Départemental au titre de l'année ;
- 16 498,00 € correspondant à une subvention perçue de l'office de l'Eau pour le site de Gourbeyre ;
- 231 200,00 € pour la subvention d'investissement émanant de la com de Saint-Martin.

Les emprunts et dettes assimilés (chapitre 16) concernent le prêt de 5,5 millions contractés auprès de l'AFD.

Les avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles (chapitre 23) s'élèvent à la somme de 3 742,85 €

Les recettes d'ordre d'investissement sont de 2 186 336,77 €. Elles correspondent à l'inscription budgétaire d'ordre consécutive aux dotations et amortissements

CA 2023 – ETAT DES RESTES A REALISER



CA 2023 - ETAT DES RESTES A REALISER

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	235 180,63	0
INVESTISSEMENT	10 378 372,35	2 420 085,97

CA 2023 - ETAT DES RESTES A REALISER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Détails des dépenses de fonctionnement

Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	Montant
020	60623	011	Alimentation	1 111,61
020	60628	011	Autres fournitures non stockées	249,99
020	60632	011	Fournitures de petits équipements	71 153,71
020	60636	011	Habillement et vêtement de travail	4 059,95
020	6068	011	Autres matières et fournitures	33 067,96
020	615221	011	Bâtiments publics	1 696,39
020	61551	011	Matériels roulants	23 200,32
020	61558	011	Autres biens immobiliers	22 411,74
020	6156	011	Maintenance	7 604,82
020	6168	011	Autres	10 877,85
020	6184	011	Versement à des organismes de formation	17 384,46
020	62261	011	Honoraires	978,56
020	6227	011	Frais d'actes et de contentieux	2 758,00
020	6231	011	Annonces et insertion	191,30
020	6241	011	Transports de biens	15 090,96
020	6251	011	Voyages, déplacements et missions	337,70
020	6288	011	Autres	22 704,55
020	6355	011	Taxes et impôts sur les véhicules	300,76
TOTAL				235 180,63

CA 2023 - ETAT DES RESTES A REALISER – DETAILS SECTION INVESTISSEMENT

1- Les dépenses d'investissement

Les restes à réaliser pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 378 372,35 € dont détail :

Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	Montant
020	2031	011	FRAIS D ETUDES	442 647,77
020	2051	011	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	93 460,01
020	2186	011	CHEPTEL	680,62
020	2188	011	AUTRES	211 897,15
020	2313	011	CONSTRUCTIONS	305 227,41
020	21351	011	BATIMENTS PUBLICS	58 951,31
020	21535	011	RESEAUX DE TRANSMISSION	198 279,07
020	21536	011	RESEAUX D ALERTE	89 111,93
020	21561	011	MATERIEL ROULANT	6 511 200,32
			AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	1 002 307,12
020	21568	011	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	468 289,56
020	21578	011	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	541 577,72
020	21828	011	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	118 848,84
020	21838	011	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	221 734,36
020	21848	011	CENTRE D INCENDIE ET DE SECOURS	114 159,16
020	231315	011	TOTAL	10 378 372,35

Il convient de noter l'effort réalisé par le SDIS en matière d'acquisition de matériels roulants (6 655 200,32 €). Il s'inscrit dans la première phase du plan pluriannuel d'investissement engagé pour la mise aux normes du parc de véhicules. Cela a été possible dans le cadre d'un prêt de 5,5 millions contracté auprès de l'AFD avec un remboursement sur 15 ans.

CA 2023 - ETAT DES RESTES A REALISER – DETAILS SECTION INVESTISSEMENT

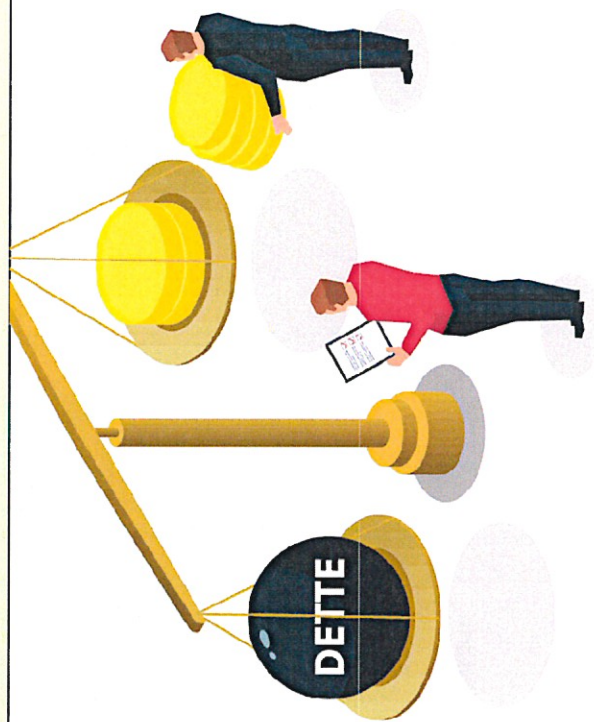
2- Détail des recettes d'investissement

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à **2 420 085,97 €** et se définissent comme suit :

- dans le cadre du pacte capacitaire pour les feux de forêt, le SDIS a obtenu une subvention d'Etat pour un montant de 819 000,00€ afin d'acquérir des véhicules.
En 2023, 21% du montant a été perçu, il reste dès lors à percevoir la somme de **647 000,00 €**,
- afin de faire l'acquisition de caissons de feu (plateau pour l'entrainement opérationnel des pompiers) , le SDIS a obtenu une subvention d'Etat pour un montant de **250 000,00 €** qui est en attente de versement,
- Il reste également à encaisser de la COM de Saint-Martin la somme de **175 000, 00 €** au titre de la convention de gestion pour l'acquisition d'un véhicules de secours à victimes (VSAV),

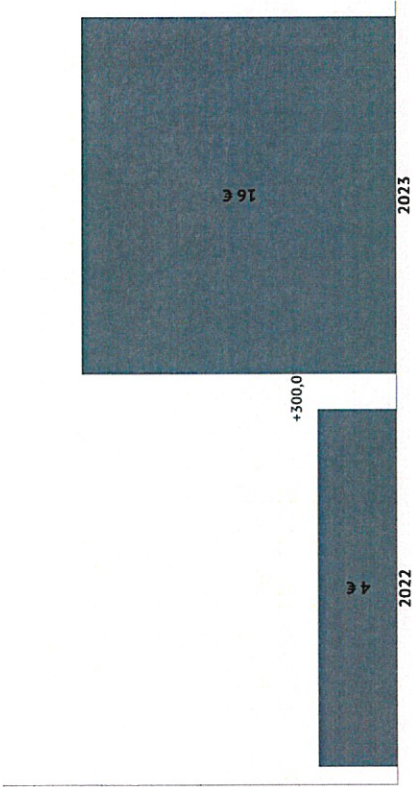
In fine, il reste à recouvrer pour les opérations en cours (constructions, confortements/réhabilitation, humanisations) la somme de **1 347 024,94 €**.

CA 2023 – ETAT DE LA DETTE

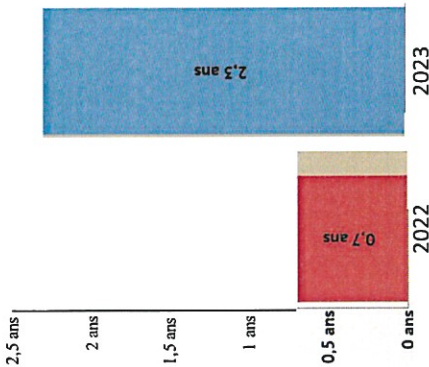


CA 2023 – INFORMATIONS RELATIVES A LA DETTE

Endettement en €/habitant



Capacité de désendettement en année



L'annuité d'emprunt est de : 431 771,74 € :
- Dont remboursement en capital de : 287 466,61 €
- Dont remboursement des intérêts de : 144 305,13 €

CA 2023 – LES RATIOS



CA 2023 - LES PRINCIPAUX RATIOS

EQUILIBRE FINANCIER	CA 2022	CA 2023	VARIATION ANNUELLE MOYENNE OU MONTANT MOYENNE SUR LA PERIODE
ENDETTEMENT			
Endettement /épargne brute (en années)	0,7 ans	2,3 ans	2,29
Encours de la dette/Recette de gestion	3,48 %	13,22 %	279,89%
Encours de la dette en €/habitant	4 €	15 €	275,00%
Annuité de dette/Recettes de gestion	0,37 %	0,71 %	91,89%
FONCTIONNEMENT			
Dépense de gestion en €/habitant	109€	107€	-2,18%
Participations/recettes de gestion	92,77%	98,10%	5,70%
Recettes de gestion en €/habitant	115 €	114 €	-0,87%
Dépenses de personnel /dépenses de gestion	95,17%	94,79%	-0,40%
Dépenses de gestion + remb. du capital /Recettes de gestion			
INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement brutes en € /habitant	6€	10€	66,00%
Dépenses d'équipement brut/Recettes de gestion	5,33%	8,63%	38,24%
EPARGNE			
Taux d'épargne de gestion	5,15%	5,83%	13,20%
Taux d'épargne brute	4,97%	5,75%	15,69%
Taux d'épargne nette	4,65%	5,13%	10,32%
EFFET CISEAU			
Coeficient d'effet de ciseau			
Résultat de clôture /Emprunt nouveau		246,17%	

CA 2022 - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

EQUILIBRE FINANCIER	CA 2022	CA 2023	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 649 903	46 498 679	6,53%
RECETTES DE GESTION (A)	43 575 023	46 376 161	6,25%
Dont dotations et participations	42 975 023	46 308 366	6,27%
Dont participations	40 492 249	45 494 566	12,35%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	41 480 931	43 830 147	5,66%
DEPENSES DE GESTION (B)	41 399 290	43 670 269	5,49%
Dont dépenses de personnel	36 645 079	38 010 368	3,73%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 212 013	2 186 337	-1,16%
L'EPARGNE DE GESTION	2 249 937	2 705 892	20,27%
Frais financiers	22 869	39 892	74,44%
Solides financiers exceptionnels	-58 094	2 532	
L'EPARGNE BRUTE (CAF)	2 168 974	2 668 532	23,03%
Amortissement au capital de la dette	140 810	287 467	104,15%
EPARGNE NETTE (CAF NETTE)	2 028 164	2 381 065	17,4%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 328 616	4 000 145	71,78%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 144 568	2 632 795	130,03%
Emprunts nouveaux	0	5 500 000	
Solde de clôture reporté		1 423 658	13,66%
Résultat de clôture au 31/12	3 967 821	3 060 782	
Encours de la dette au 31/12	1 316 569,84	6 130 180	

L'épargne de gestion permet de déterminer la marge de manœuvre de la collectivité hors charges financières.

L'épargne brute permet de déterminer l'autofinancement, c'est-à-dire le solde de fonctionnement pour investir. C'est un ratio important qui permet d'apprécier la marge de manœuvre financière de la collectivité. De fait, plus l'autofinancement brut est important, mieux la collectivité se porte financièrement.

L'épargne nette permet à la collectivité de connaître sa capacité d'autofinancement pour financer ses investissements. Plus elle sera importante plus la collectivité pourra investir.

CA 2023 – SYNTHÈSE

Les **recettes de gestion** évoluent de 6,2 % et s'établissent en volume à 46,4 M€ soit (123,4 € /habitants). Les dotations et participations (R74) augmentent de 6,3 %.

Les **dépenses de gestion** évoluent de 5,5 % et s'établissent en volume à 43,7 M€ soit (116,2 € /habitants). Les dépenses de personnel (D012) augmentent de 3,7 %.

Les charges à caractère général (D011) augmentent de 19,2 %. Les dépenses de gestion courante (D65) augmentent de 14,9 %.

Compte tenu des évolutions des dépenses et recettes de gestion :

L'épargne de gestion (ce qui permet de financer les intérêts de la dette) augmente de 20,3 %.

En prenant en compte les **frais financiers**, l'épargne brute (la capacité d'autofinancement) augmente de 23 %. Elle représente le socle de la richesse financière du SDIS

En prenant en compte le remboursement du capital de la dette, **l'épargne nette** est positive. Elle augmente de 17,4 %, et représente 59,5 % des dépenses d'équipement brut.

Les **dépenses d'investissement** (hors dette) s'établissent à 4,0 M€ (soit 10,6 € /habitants).

Parmi elles, les dépenses d'équipement représentent 100,0 % et ressortent en hausse de 71,8 %.

Les **recettes d'investissement** (hors dette) s'établissent à 2,6 M€ (soit 7,0 € /habitants). Parmi elles, les subventions représentent 88,1 % et ressortent en hausse de 157,8 %.

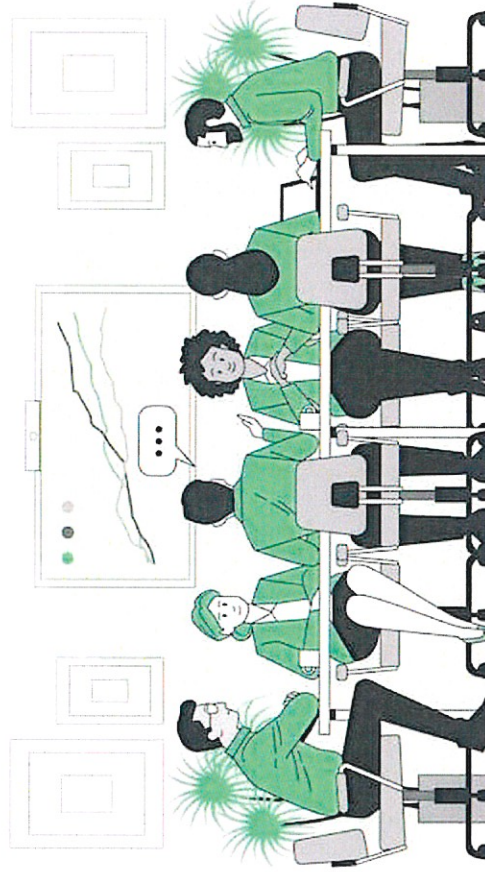
Le volume d'emprunt est de 5,5 M€ (14,6 € /habitants) et en moyenne sur la période de 2,8 M€.

Le solde de clôture est en hausse.

L'endettement s'établit à 6,1 M€ (soit 16,3 € /habitants) et la capacité de désendettement est de 2,3 années.

MERCI D'AVOIR SUIVI CETTE PRESENTATION

Groupement Budget Commande Publique



**Service d'Incendie et de Secours
de la Guadeloupe**
10 rue Georges Biras
Parc d'Activités « La Providence »
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes

